



BUREAU

Relevé de Décisions

Lisieux, le 16 décembre 2019

Présents

- Pierre LERESTEUX, Président
- Roger DESHEULLES, Secrétaire Général
- Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint
- Jean-Luc GIFFARD, Trésorier Général
- Gilbert LEU, Membre
- Sauveur CUCURULO, Jean-Pierre LOUISE, André LOUP, André MASSARDIER, Bertrand VOISIN, Présidents de District

Participent Mmes ABERGEL et DAYAUX
En cours de réunion, MM. BELLISSENT Gilles et AUBERT Emmanuel

M. LERESTEUX souhaite la bienvenue aux membres du bureau et expose les sujets du jour.

1 – Violences et incivilités

M. LERESTEUX rappelle que, suite à l'agression d'un arbitre de Ligue, cette dernière a décidé de se porter partie civile (avec accord à la majorité des membres du Comité de Direction).

Un communiqué a été publié pour soutenir l'arbitre concerné et déplorer ce type de comportement. Accompagnant ce dernier, un texte a été rédigé afin d'être lu avant chaque rencontre joué le week-end dernier. Ces différents documents ont été rédigés avec le concours de l'UNAF Normandie, venu rencontrer le Président suite à cet incident.

Un salarié présent sur une des rencontres a averti M. LERESTEUX que les clubs avaient lu le texte aux joueurs avant le début de la rencontre, et que celui-ci a été apprécié.

M. LERESTEUX clarifie la situation quant à la décision prise de reporter la journée du 14-15 décembre suite à la réception d'un nombre important d'arrêtés municipaux.

Afin de réduire les incivilités envers le corps arbitral, M. LERESTEUX a convié MM. AUBERT et BELLISSENT, respectivement Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage et Membre élu du Comité de Direction représentant les arbitres.

Les membres du bureau ont décidé de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à des actions concrètes pour lutter contre les incivilités vis-à-vis du corps arbitral. Animé par le Président délégué, y participeront le Président de la CRA, les Présidents de CDA ainsi que les représentants de clubs (3 Présidents et 3 éducateurs des championnats de R1, R2 et R3). Le Président de la Commission Régionale de Discipline interviendra également lors de ces réunions.

Suite au nombre important de dossiers disciplinaires traités par la Commission Régionale de Discipline depuis le début de saison, les membres du Bureau souhaitent publier un tableau mensuel, anonyme,



récapitulatif des sanctions infligées, afin d'informer l'ensemble des acteurs du football des décisions prises.

2 – Retour AG FFF

Mme ABERGEL fait un retour rapide sur l'Assemblée Fédérale ayant eu lieu à Paris, le 14 décembre dernier dont l'ordre du jour est rappelé ci-après.

- I. Appel des délégués
- II. Mot de bienvenue du Président de la FFF
- III. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Fédérale du 8 juin 2019 (mis en ligne sur le site www.fff.fr le 8 août 2019)
- IV. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la LFA du 7 juin 2019 (mis en ligne sur le site www.fff.fr le 23 septembre 2019)
- V. Rapport moral de la saison 2018-2019
- VI. Finances
 - 1. Rapport de Gestion de la saison 2018-2019
 - 2. Rapport du Comité d'audit interne et du Commissaire aux comptes
 - 3. Affectation du résultat
- VII. Bilan Coupe du Monde féminine FIFA 2019
- VIII. Modifications des textes fédéraux
 - 1. Annexe à la convention FFF / LFP : DNCG
 - 2. Licence Club Fédéral
 - 3. Label Jeunes
 - 4. Label Ecole Féminine de Football
 - 5. Règlements des Compétitions Nationales
- IX. Enjeux prioritaires de la saison 2019/2020
- X. Interventions des sélectionneurs
- XI. Intervention du Président de la HAF
- XII. Intervention du Président de la LFA
- XIII. Intervention de la Présidente de la LFP
- XIV. Clôture par le Président de la FFF

La majorité des votes ont été adoptés à 90% des suffrages (modifications des textes fédéraux, rapport moral, comptes etc.

Un bilan de la Coupe du Monde Féminine a permis d'indiquer que les résultats ont dépassé toutes les espérances.

3 – Finales des Coupes de Normandie

Les membres proposent à la Commission Régionale de des Calendriers de réunir au plus tôt les responsables des Commissions Sportives et un représentant de chaque District pour proposer des dates au prochain Comité de Direction le 13 janvier 2020.

4 – Médailles – Bénévoles – Présentation outil « distinctions »

4.1 – Médailles / Bénévoles



M. LEU expose aux membres que la FFF a créé en 2019 une nouvelle distinction afin de valoriser les bénévoles sur un autre critère que celui de l'ancienneté, la « jeunesse bénévole ». Cette nouvelle médaille a pour but d'inciter, d'encourager et de fidéliser l'engagement bénévole.

Pour être récipiendaire, il faut avoir entre 16 et 25 ans et occuper une fonction dirigeante au sein de son club et mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club.

A cet effet, M. LEU proposera un bénévole de Normandie lors du prochain Comité de Direction afin d'être récompensé.

4.2 – Présentation outil « distinctions »

La FFF a envoyé dernièrement un livret concernant l'outil « Distinctions » à l'ensemble des ligues et districts afin de faire un point sur les fonctionnalités existantes de l'application ainsi que les nouveautés.

Les nouvelles spécificités comportent notamment :

- la médaille fédérale « jeunesse bénévole » comme mentionné ci-dessus
- la possibilité pour les ligues de récompenser « au mérite »
- une nouvelle plaquette fédérale « platine » : anniversaire des 125 ans de club

5 – Pôle Espoirs

Jean-Michel KOCISZEWSKI fait une rapide présentation de l'avancée des travaux sur la partie Pôle Espoirs notamment les choix sur la partie médicale, la cuisine, et les chambres (couleurs, matériaux). A l'heure actuelle, la fin des travaux est estimée pour la période avril-mai 2020.

6 – Sécurité

Roger DESHEULLES souhaite que le point d'entrée concernant les communications sur les rencontres méritant attention soit la Commission Régionale de Discipline ainsi que les Présidents de District qui ont une connaissance approfondie des différents dossiers traités ou une connaissance de situations particulières dans certains clubs.

D'autre part, il souhaite que la Commission Régionale des Incivilités soit associée à ce process.

A cet effet, une réunion entre les Commissions des Délégués, Incivilités, Discipline sera programmée début janvier.

Cela devrait aboutir à une unification des méthodes sur l'ensemble du territoire de la Ligue et induit que l'activité de la cellule de veille fonctionnant sur le territoire de l'ex Ligue de Normandie n'a plus lieu de subsister.

Le Bureau valide ces choix tout en remerciant MM. Alain MAHIEU et Thierry LEGRAND dans leur activité passée dans cette structure.

7 – Divers

7.1 – Obligations des clubs

Le Président indique avoir reçu un mail d'un club ayant quelques interrogations notamment les obligations en matière d'équipe féminine et l'élaboration de documents financiers pour les clubs.

- S'agissant du premier point, la question était « Pourquoi imposer aux clubs "masculins" une équipe féminine, lorsqu'un club exclusivement féminin existe sur la même commune ? ».
Les membres indiquent avoir suggéré la fusion des deux clubs ou le glissement d'une équipe féminine au sein du club « masculin » afin d'être en règle avec les obligations dans ce domaine.
- En second point, « Pourquoi n'existerait-il pas un document récapitulatif des frais qu'une montée en championnat supérieur engendre obligatoirement ? ».



Les membres soulignent l'intérêt de cette question et proposent de la transmettre à la Commission Régionale du Contrôle des Clubs qui semble être la plus à même d'y répondre.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES

